



**AU CONSEIL COMMUNAL  
DE ET A  
1659 ROUGEMONT**

Rougemont, le 22 juillet 2014  
N. réf : 100.101.01.01/JL/fa

**Préavis N° 05/2014**

<p align="center"><b>DEMANDE DE CREDIT POUR DES TRAVAUX URGENTS DE DESAMIANTAGE DE LA SCENE DE LA GRANDE SALLE</b></p>
--

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

**1. OBJET DU PRÉAVIS**

---

Le présent préavis a pour but de soumettre à votre Autorité l'octroi d'un crédit en vue des travaux de désamiantage à réaliser d'urgence de la scène de la grande salle.

**2. PROBLÉMATIQUE**

---

Dans le cadre du projet de rénovation de la grande salle et conformément à l'art. 103a de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), un bureau spécialisé a été mandaté pour réaliser un diagnostic amiante de la grande salle.

A cette occasion, il a été constaté un dépassement du taux admissible de particules au niveau de la scène. Cette substance est en effet présente dans les panneaux qui avaient été installés en dessus de la scène afin d'en améliorer l'acoustique. Quant à la salle, elle présente également des traces d'amiante, provenant de la même source. Toutefois les mesures se trouvent en dessous des normes admissibles.

**3. MESURES D'URGENCE**

---

Il est bien clair que la première mesure prise par notre Autorité a été de condamner l'accès à la salle, à l'exception du hall, de la cuisine et des WC.

Puis, en accord avec le bureau susmentionné, il a été prévu de procéder comme suit :

1. Confinement de la scène et nettoyage de la salle

Afin de pouvoir garantir l'organisation du Festival au Pays des Enfants, la scène va être confinée et ses accès condamnés. En parallèle, un nettoyage complet

de la salle va être réalisé afin d'éliminer toutes traces d'amiante. A l'issue de ce nettoyage, de nouvelles mesures seront effectuées afin de s'assurer de la conformité de ce local et ainsi permettre son utilisation provisoire.

## 2. Travaux de désamiantage de la scène

Dans un second temps, il sera nécessaire de procéder à un désamiantage définitif de la scène d'ici la fin des vacances scolaires d'où la convocation de cette séance extraordinaire pour la libération d'un crédit de CHF 70'000.- tel qu'estimé.

## 4. CONCLUSIONS

---

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité de Rougemont vous prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

*Le Conseil communal de Rougemont, dans sa séance du 29 juillet 2014*

- Vu** le préavis N° 05/2014
- Ouï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet
- Attendu** que cet objet a été porté à l'ordre du jour



### DECIDE


- **d'autoriser** la Municipalité à procéder à des travaux urgents de désamiantage de la scène de la grande salle.
- **d'octroyer**, à cet effet, un crédit de CHF 70'000.- en dépassement du budget sur le compte N° 3505.3141.1 « Grande Salle – entretien ».
- **d'autoriser** la Municipalité à prélever ce montant sur les liquidités communales.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité, le 21 juillet 2014 pour être soumis au Conseil communal de Rougemont, le 29 juillet 2014.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :  La Secrétaire : 

Claire-Lise Blum  Janick Lenoir

Délégué municipal :

- Mme Sonia Lang, municipale